



Syndicat des Enseignants – UNSA  
Section Départementale de l'Oise  
Rue JB Baillière -BP 20531  
60 005 BEAUVAIS CEDEX  
e-mail : [60@se-unsa.org](mailto:60@se-unsa.org)  
03 44 48 31 29

Beauvais, le 18 Novembre 2021

Madame l'Inspectrice d'Académie  
Directrice des Services Départementaux  
De l'Education Nationale de l'Oise  
  
22 Avenue Victor Hugo  
60 000 BEAUVAIS

Madame la Directrice Académique,

Le Ministère a annoncé aux organisations syndicales que la nouvelle grille de rémunération des AESH serait appliquée au plus tard sur la paye de novembre, avec effet rétro actif au 1er septembre.

Nous avons conscience de l'important travail que ce classement des personnels AESH dans cette grille demande à vos services ; d'autant plus que cela se télescope avec la hausse du SMIC au 1er octobre, hausse qui impacte nos collègues à l'indice 335.

A notre connaissance, nos collègues n'ont pas encore eu leur avenant avec leur indice de classement. Elles/ils ne peuvent donc vérifier si toute leur ancienneté est bien prise en compte.

Y a-t-il du retard ? Si oui pouvez-vous nous indiquer quand les avenants arriveront ? La paye de novembre tiendra-t-elle compte de cette grille ?

Nous vous remercions pour votre réponse et vous prions d'agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie, nos salutations distinguées.

**Sophie Croison**  
**Responsable AESH SE-UNSA**

**Nathalie Puissant Secrétaire**  
**Départementale SE Unsa Oise**